



Cette tribune est différente des autres...

La publication de cette fin d'année est axée sur les élections professionnelles.

Vous y trouverez entre autres, les listes de candidats pour le comité technique et les Commission administratives paritaires, des témoignages d'agents sur les combats qu'ils ont gagnés dans leur service grâce au soutien de la CGT. Vous pourrez aussi redécouvrir les tracts que nous avons distribués cette année et qui ont suscité des réactions passionnées de la part de nos élus politiques et de l'administration.

Cette tribune est habituellement distribuée aux syndiqués CGT de la Ville de Lyon, tous les 2 mois. Le journal les informe sur le travail réalisé par tous les militants dans les différents services de la ville. Si ce travail peut parfois ne pas être visible aux yeux des agents, il est pourtant indispensable, notamment sur les dossiers traités au Comité Technique, au CHSCT ou à la CAP, et impactant vos organisations de travail, profils de poste, rémunérations et conditions de travail.

La CGT intervient de plus en plus fréquemment sur des problématiques de management et accompagne régulièrement des agents en grande difficulté par rapport à leur hiérarchie en jouant un rôle de médiation.

A cela s'ajoute le travail régulier fait par la CGT sur l'amélioration de la qualité de vie au travail dans l'ensemble des services!

Je vous souhaite une bonne lecture et vous engage à voter CGT les 4, 5 et 6 décembre prochains.



SOMMAIRE

Page 2 : **L'édito**

Pages 3 à 5 : **Bilan**

Pages 7 : **Pourquoi voter CGT ?**

Page 9 : **Liste CAP A - CCP A**

Page 11 : **Liste CAP B - CCP B**

Page 13 : **Liste CAP C**

Page 15 : **Liste CT**

Page 16 : **Vote électronique**

Pages 6, 8, 10, 12, 14 : **Affiches**

Du côté WEB

SITE WEB: <http://www.latribunedesmunicipaux.fr>
Inscrivez vous à la newsletter.

 FACEBOOK : CGT

 TWITTER : @CGT_VILLE_LYON

Email: syndicat.cgt@mairie-lyon.fr

Mentions légales

Publication: La Tribune des Municipaux CGT Ville de Lyon.
Imprimé par nos soins.

Directeur de publication: Richard Delauzun
C.P.P.A.P 0519S06896

Adresse postale:

CGT-VIIIe de Lyon, Salle 26, Bourse du travail
69422 LYON CEDEX 03
Tél: 04 72 10 39 46

**Agents Hepad MB****Ces moments ont été intenses !!**

Nous savions toutes qu'il fallait réagir, ne plus subir le travail que nous aimons pourtant !

Le travail en maison médicalisée est difficile et contraignant. Peu de personnes acceptent de travailler un jour le matin, un autre le soir, et un week-end sur deux. Pourtant nous le faisons car nous aimons apporter notre aide aux personnes âgées qui sont à la fois vulnérables et fragiles! Nous toutes savions que nous ne pouvions bien prendre soin d'elles en raison du manque de personnel mais aussi de moyens de remplacement ! Nous en souffrions, moralement et physiquement !

Nous ne savions aussi comment faire pour agir et pour être entendues sur ce que nous vivions au quotidien!

Nous avons fait appel à la CGT qui a accepté de nous soutenir et de nous guider.

Elle a su nous fédérer et nous aider afin de nous faire entendre et tenter de gagner nos revendications. C'est au bout de plusieurs jours de grèves sur plusieurs semaines, que nous avons gagné du personnel sup-

plémentaire, des moyens financiers pour le remplacement des absences et apporté des améliorations dans nos organisations de travail. Tout cela nous l'avons avant tout obtenu pour les personnes âgées !!!

FIERTÉ... ce mot est représentatif de notre combat !

Merci à la CGT

Témoignage des agents sur l'Eclairage Public...

La Direction a voulu imposer une nouvelle réorganisation du service avec 5 suppressions de postes au motif des nouvelles technologies. Cette nouvelle réorganisation nous a été présentée sans aucune concertation préalable. C'est pourquoi, nous avons décidé de prendre contact avec la CGT afin qu'elle nous accompagne sur ce projet.

Des mois de mai à novembre, nous avons travaillé sous forme d'ateliers avec la CGT, afin de pouvoir proposer une nouvelle réorganisation ayant un sens pour nous. Ensuite, nous avons rencontré à plusieurs reprises la direction ainsi que

la psychologue du travail afin de faire des points d'étapes.

La Direction a rectifié certains éléments du projet et un agent de notre équipe est intervenu en tant qu'expert au Comité Technique. Le travail que nous avons effectué avec l'ensemble des collègues a été salué par tous les élus du Comité Technique et nous avons obtenu qu'un cabinet externe puisse rencontrer les agents avant la mise en place de la réorganisation. Ce cabinet doit faire un retour aux élus du CHSCT...

Depuis, un encadrant ainsi que l'ingénieur à l'initiative de la lère proposition de réorganisation ont quitté la collectivité... Même si nous n'avons pas gagné sur l'ensemble de nos revendications, nous avons avancé et fait bouger les choses notamment sur les horaires de nuit. Nous avons aussi obtenu une nouvelle concertation pour les agents qui souhaitent intégrer les équipes sur les nouvelles technologies.

La CGT continue d'être à nos côtés et reste vigilante sur la mise en place de la nouvelle réorganisation prévue début 2019.



Corinne CAMPAGNA (Agent des écoles)

Ce fameux RIFSEEP !!!

Le service public est attaqué de toutes parts ! Ce bien collectif n'est pas du goût de tous, notamment des derniers gouvernements successifs ! Le statut et le pouvoir d'achat des fonctionnaires sont quant à eux mis à mal, en particulier avec le gel du point d'indice et la réforme du système de prime, part non négligeable du salaire !

La ville de Lyon mettra en place un nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP (Régime indemnitaire de fonctions, de suggestions et d'expertise) au cours du 1er trimestre 2019. Il est composé d'une part de l'IFSE qui sera versé mensuellement, et d'autre part, d'un complément indemnitaire annuel (CIA).

L'administration a travaillé plusieurs mois sur ce dossier. Elle souhaitait en profiter pour rééquilibrer les régimes indemnitaires de toutes les filières et cadres d'emplois mais à la baisse, et mettre en place la retenue sur le salaire dès le premier jour d'absence !

L'administration générale nous a reçus le 23 novembre 2018 et nos échanges ont été rudes. En effet, pour la CGT, il est inacceptable de niveler par le bas les rémunérations des agents !

Au final, la CGT a réussi à inverser la tendance ; les agents conserveront leur régime indemnitaire sur leur carrière, même en cas de changement de grade, et une enveloppe supplémentaire de 750 000 euros devrait être allouée à la revalorisation des filières défavorisées et féminisées, notamment sur la catégorie C.

Toutefois la CGT restera vigilante sur cette question, d'autant que le gouvernement travaille d'ores et déjà sur une future réforme qui allierait à la fois, les primes, la carrière et le mérite.

Les animaliers.

Le collectif des animaliers.

C'est au mois de mars que nous avons contacté la CGT car nos journées de travail étaient devenues très pénibles !

Nous aimons notre métier et là n'était pas le problème, cependant nous n'étions pas entendus par notre ligne hiérarchique ; elle ne nous respectait plus ! Cette situation était devenue invivable.

La CGT s'est déplacée au parc de la Tête d'Or et nous avons décidé ensemble de mettre en œuvre une organisation stratégique pour être entendus au plus haut niveau de l'administration de la ville.

La CGT a rapidement obtenu un ren-

dez-vous de médiation réunissant notre hiérarchie, les agents et la CGT.

Au cours de cette rencontre nous avons pu enfin libérer notre parole, témoigner et dénoncer ce que nous vivions et subissions au travail. Un fossé s'était creusé entre la hiérarchie et les agents. Il n'y avait plus de communication.

Depuis, la situation s'est apaisée mais nous continuons un travail de reprise de confiance envers notre hiérarchie. La communication et les échanges constructifs se recréent entre les responsables et nous, animaliers. Tout cela a permis une meilleure compréhension entre toutes et tous.

La CGT assiste régulièrement aux points d'étape, elle est toujours là pour nous accompagner et nous soutenir dans cette démarche.

La CGT nous a sortis de cette impasse. Vous pouvez compter sur elle !

Merci la CGT

Corinne CAMPAGNA, agent des écoles.

Tous ensemble on peut gagner !

La lutte menée au mois de juin en est bien l'exemple !

MOI, JE VOTE CGT

La direction de l'éducation, aidée du syndicat SUD, avaient décidé de nous imposer une organisation du travail considérée comme nocive par notre collectif composé de plusieurs dizaines d'agents des écoles de tous les métiers. C'est en concertation, après une journée de réflexion en collectif et accompagné de la CGT que nous avons décidé d'élaborer les revendications qui figureraient sur les préavis de grève des mois de juin et de la rentrée scolaire. Sous la pression des agents et des parents qui avaient connaissance de la galère annoncée à la rentrée, la ville de Lyon a cédé !

Nous avons gagné !!!

La CGT nous a permis d'être au-devant de la scène et d'être acteur et actrice de notre avenir de salarié.

Je sais aujourd'hui que tous ensemble on peut gagner !

Merci la CGT.

Bilan depuis les dernières élections professionnelles.

Ce dernier mandat politique à la ville de Lyon marque un tournant dans la manière de gérer la ville et de mener le dialogue social : restriction des dotations dans un premier temps, et contrainte

de l'Etat d'un budget de fonctionnement plafonné à 1,15% du budget (700 millions d'euros). Ce discours, le Maire et son administration n'ont cessé de nous le resservir. Bien entendu, la CGT n'est pas naïve et répond avec force que nous subissons ces restrictions à cause de leur politique. Notre syndicat continuera de réclamer de nouveaux droits sociaux et l'amélioration du service public!

Elle reste sur les fondamentaux qui sont le socle de la CGT :

- la défense du service Public (notre bien commun) ;
- la défense du salarié ;
- la conquête de nouveaux droits sociaux ;
- la santé au travail.

La CGT n'a cessé de défendre le service public sur les dossiers de réorganisations de services au comité technique, les agents concernant leur carrière à la CAP et leurs conditions de travail au CHSCT. Ces trois instances, lieux de défense statutaire, sont importantes en termes de visibilité des politiques engagées par la ville. En dehors de ces instances, la CGT a mené des combats et en a gagnés :

- à la direction du commerce et de l'artisanat,

- aux écoles suite à la réforme des rythmes scolaires,
- au CCAS
- à la direction de la supervision globale,
- aux espaces verts, avec les animateurs et animaliers ;
- à l'opéra ;
- dans les crèches notamment sur les conditions de travail ;
- au cabinet de Maire ;
- sur le dossier des mutuelles.

La CGT a aussi saisi à plusieurs reprises le tribunal administratif pour contester des délibérations illégales prises par la ville. Elle a obtenu notamment un gain sur les rémunérations des techniciens et des ingénieurs. Bien entendu, la CGT a accompagné de nombreux agents de toutes les directions pour des raisons sociales, disciplinaires et autres...

La CGT ville de Lyon est présente dans toutes les délégations. Elle est connue et reconnue pour ses valeurs sociales et de lutte !

Elle revendique, propose et reste combative !!!

Le 4, 5 et 6 décembre, VOTEZ CGT !

Pourquoi voter pour la CGT ?



Du 4 au 6 décembre, dans le cadre des élections professionnelles, vous serez appelé(e)s à voter pour :

- le Comité Technique (CT);
- les Commissions Administratives Paritaires (CAP) A, B et C pour les agents titulaires suivant leur catégorie ;
- les Commissions Consultatives Paritaires (CCP) A, B pour les agents contractuels. Pas de liste présentée cependant pour la CCP C car il n'a pas été possible, pour l'ensemble des syndicats, de trouver des candidats.

Pourquoi voter pour la CGT ?

La CGT défend les agents dans le cadre du comité technique, notamment sur les questions d'organisation et de fonctionnement des services ayant un impact sur le personnel. Elle intervient aussi dans les négociations sur les mutuelles ou les ratios d'avancement.

Les résultats des votes au CT sont essentiels puisqu'ils permettront de calculer le nombre d'élus CGT qui seront désignés au CHSCT.

De plus, le score obtenu reflétera notre représentativité au niveau nationale, notre organisation pourra ainsi gagner des sièges au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale. Voter CGT à la CAP c'est aussi lui permettre d'assurer la défense de vos droits individuels en termes de carrière, par exemple

sur les avancements de grade, les mises à disposition, les détachements, prorogations de stage ou refus de titularisation...

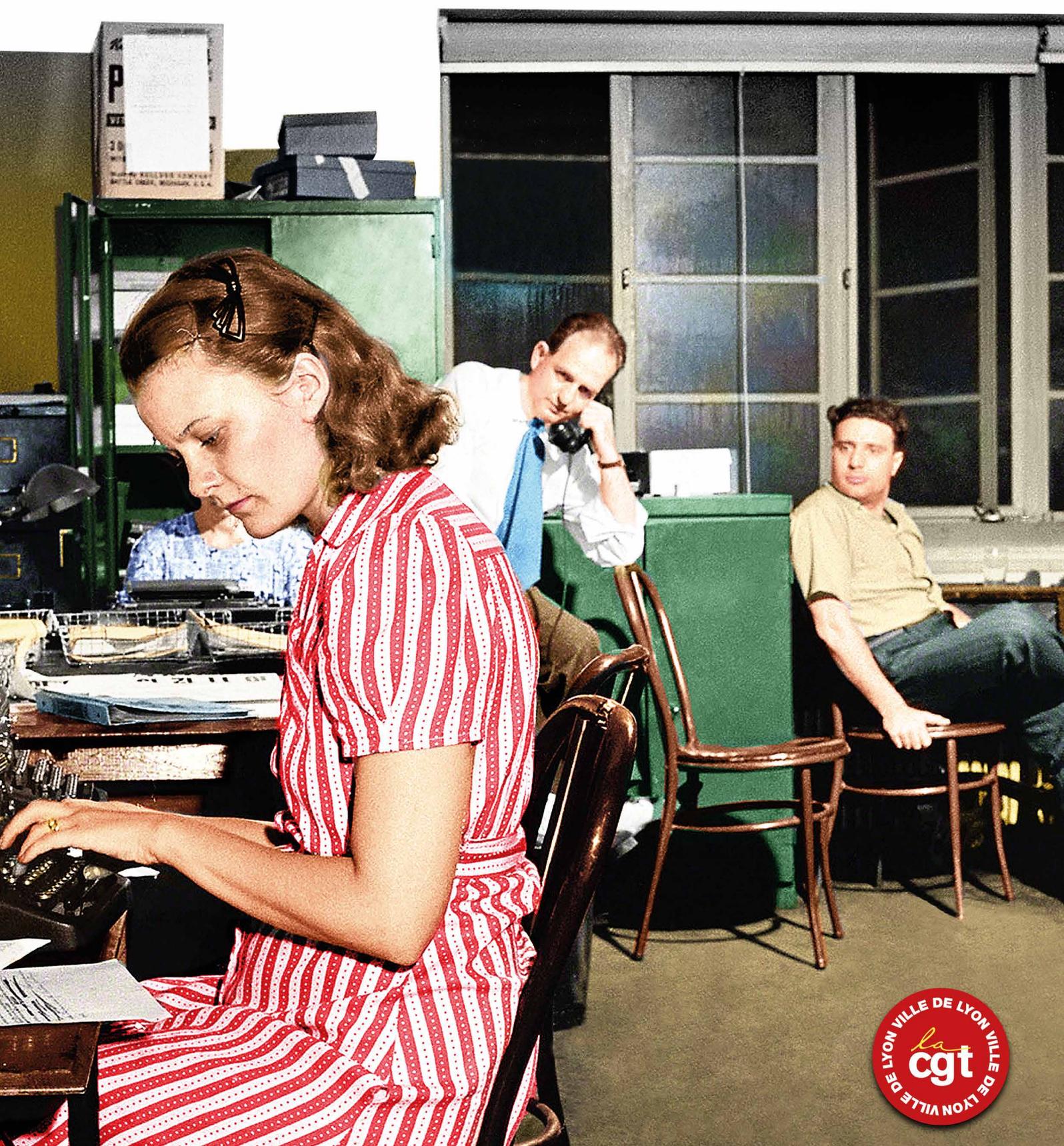
La CCP, qui représente le personnel non titulaire, défend les intérêts des contractuels dans les cas de licenciements postérieurs à la période d'essai, ou de sanctions disciplinaires...

Les élections professionnelles ont un enjeu local et votre participation est primordiale afin que nous puissions mener à bien nos combats et porter vos revendications au sien de la ville de Lyon. Sur le plan national, la CGT sera plus forte pour influencer dans les négociations et sur les dossiers d'actualité (cap 2022, PPCR, augmentation de la valeur du point d'indice, fin de la journée de carence, moyens supplémentaires pour la sauvegarde du service public).

Alors le 4, 5 et 6 décembre, n'hésitez pas, votez CGT !



L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : **un combat d'aujourd'hui**



| LISTES DES CANDIDATS CAP A | | | | |
|----------------------------|------------|--------------------------------|----------|-------------------------|
| Nom d'usage | Prénom | Grade | Groupe | Délégation ou Direction |
| FLAJOLLET | MARC | INGENIEUR EN CHEF | 6-cat A+ | DGTB |
| ETIENNE | CORINNE | INGENIEUR EN CHEF | 6-cat A+ | DGTB |
| MONNOT-CHAVET | CAROLINE | ATTACHÉE PRINCIPALE | 5-cat A- | DAC |
| OUVRARD | PATRICIA | EDUCATEUR PRINCIPAL JEUNES ENF | 5-cat A- | ENFANCE |
| DEKKICHE | SAOUSAN | INFIRMIER SOINS GENERAUX C.NRL | 5-cat A- | ENFANCE |
| COLLARD | PIERRE | ATTACHÉ TERRITORIAL | 5-cat A- | DT |
| MEUNIER | DOMINIQUE | ÉDUCATEUR PRINCIPAL JEUNES ENF | 5-cat A- | ENFANCE |
| ALBERTINI | JOELLE | INGENIEUR PRINCIPAL | 5-cat A- | ENFANCE |
| GALLIEN | FRÉDÉRIQUE | ATTACHÉE PRINCIPALE | 5-cat A- | DAC |
| MILANI | CHRISTINE | ATTACHÉE PRINCIPALE | 5-cat A- | ÉDUCATION |

| LISTES DES CANDIDATS CCP A | | | |
|----------------------------|-----------------|--|--------------------------------------|
| Nom d'usage | Prénom | Grade | Délégation ou Direction |
| PETIOT | RAPHAEL | ATTACHÉ TERRITORIAL | DGASSEE Développement Territorial |
| LONCA | FRÉDÉRIQUE | MUSICIENNE ORCHESTRE LYRIQUE 3 ^{EME} CAT | DAC |
| KETELS | SYLVAIN | MUSICIEN 1 ^{ERE} CATEGORIE ONL | DAC |
| MARTINEZ | PIERRE | ATTACHÉ CONSERVATION PATRIMOINE | DAC |
| BOURGOUIN | ALICE | MUSICIENNE ORCHESTRE LYRIQUE 2 ^{EME} CAT | DAC |
| ESCOBAR AVARIA | CATALINA ANDREA | MUSICIENNE 3EME CATEGORIE ONL | DAC |
| CARRET | FLORENCE | MUSICIENNE.ORCHESTRE LYRIQUE 3 ^{EME} CATF | DAC |

LISTES DES CANDIDATS CAP B

| Nom d'usage | Prénom | Grade | Groupe | Délégation ou Direction |
|-------------|--------------|---|----------|-------------------------|
| HERNANDEZ | ROLAND | REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | DAC |
| BRAUD | LOÏC | EDUCATEUR TER. APS PL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | SPORTS |
| POMAREDE | MARTINE | REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | DECA |
| BEN CHEIKH | MUSTAPHA | TECHNICIEN PRINCIPAL 2 ^{EME} CL | 4-cat B+ | DAC |
| GRANDO | MARIE FRANCE | EDUCATEUR TER. APS PL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | SPORTS |
| CHAUVEL | NATHALIE | REDACTEUR PRINCIPAL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | EDUCATION |
| RAMAIN | DOMINIQUE | TECHNICIEN PRINCIPAL 2 ^{EME} CL | 4-cat B+ | ENFANCE |
| CHERFI | ESTEL | ASSISTANT CONS PPL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | DAC |
| JOBLOT | PERRINE | TECHNICIEN PRINCIPAL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | DGBT |
| THALLER | FANNY | ASSISTANT CONS PPL 1 ^{ERE} CL | 4-cat B+ | DAC |
| PHILIPPE | KATIA | RÉDACTEUR | 3-cat B- | DGRH |
| FRITIS | BOUCIF | ÉDUCATEUR TERR. DES APS | 3-cat B- | ÉDUCATION |
| PIERRE | SULLIVAN | ÉDUCATEUR TERR. DES APS | 3-cat B- | SPORTS |
| LECORNU | NELLY | ÉDUCATEUR TERR. DES APS | 3-cat B- | DGRH |

LISTES DES CANDIDATS CCP B

| Nom d'usage | Prénom | Grade | Délégation ou Direction |
|--------------------|--------------|--------------------------------------|-------------------------|
| AVENAS | JÉRÔME | CHORISTE | DAC |
| BIDEAULT-VINATIER | LINDA | ANIMATEUR – responsable de proximité | EDUCATION |
| FANJAT | MARIE-PIERRE | CHORISTE | DAC |
| MALARDENTI BOILLOT | SYLVIE | CHORISTE | DAC |
| CALMEL-ELCOURT | SOPHIE | CHORISTE | DAC |
| CUJPEERS | HUBERT | REGISSEUR AUDIO-VISUEL | DAC |

| LISTES DES CANDIDATS CAP C | | | |
|----------------------------|-------------|---------------------------------------|-------------------------|
| Nom d'usage | Prénom | Grade | Délégation ou Direction |
| GRETH | Nancy | Adjoint Administratif Ppl 2nd classe | Permanente |
| CAMPAGNA | Corinne | ASEP | Ecoles |
| KINHOUANDE | Edith | Brigadier | Police |
| KRANZ | Sophie | ASEP | Ecoles |
| SATIN | Evelyne | Adjoint Administratif Ppl 2nd classe | Permanente |
| ACHAB | Salem | Adjoint Technique Ppl 2nd classe | DCI |
| FAURE | Pascal | Adjoint Technique Ppl 1ère classe | Piscine Vaïse |
| KADA | Samia | Adjoint Administratif Ppl 1ère classe | DGRH |
| AISSOUB | Samir | Placier | DECA |
| GAUD | Meryl | Adjoint Technique Ter. | Opéra |
| GENEVRIER | Sylvie | Adjoint Technique Ter. | Courrier |
| POLESE | Annick | ASEP | Ecoles |
| DORMOY | Anaïs | Adjoint Technique Ter. | Sports |
| GONNOT | Florence | Adjoint Technique Ter. | Ecoles |
| ANDRE HUBBARD | M-Christine | Adjoint Administratif Ter. | DECA |
| CODIS | François | Adjoint Technique Ter. | Sport |
| SAINT ESPES | Céline | Adjoint Administratif Ppl 2nd classe | Mairie |
| VARENNE | Monique | Auxiliaire de soins | EHPAD CCAS |
| MERMIER | Mathias | Agent de Maîtrise Ppl | Opéra |
| DE LECA | Christine | Brigadier | Police |
| MORATINOS GOMES | Pricillia | Jardinière | Espaces Verts |
| PIBOT | Patricia | Jardinière | Espaces Verts |
| BALLET | Yannick | ASVP | Police |
| LARBI | M-Laure | ATSEM | Ecoles |
| CŒUR | Laurent | Electricien | Eclairage Urbain |
| MYARD | Joëlle | Auxiliaire de soins | CCAS |
| HALLA | Kemel | Adjoint Technique Ppl 2nd classe | Ecoles |
| COTTON | Yannick | Adjoint Technique Ppl 2nd classe | Ecoles |

LISTES DES CANDIDATS COMITÉ TECHNIQUE

| Nom d'usage | Prénom | Grade | Délégation ou Direction |
|-----------------|--------------|---|-------------------------|
| DELAUZUN | Richard | Agent de Maîtrise | Permanent |
| GUILLET | Isabelle | Ingénieur en Chef | Education |
| DOUILLET | Sébastien | Adjoint Technique Principal 2nd classe | Permanent |
| LARBI | M-Laure | ATSEM | Ecoles |
| DORMOY | Anaïs | Gardiennne d'établissement | Sports |
| SOTOS | Lucien | Surveillant de travaux | DGTB |
| MONNOT CHAVET | Caroline | Attaché Principal | Bibliothèque |
| ABED | Nadia | Agent social | Crèches |
| DEHOUT | Magalie | Aide soignante | CCAS |
| CŒUR | Laurent | Electricien | Eclairage public |
| SAINT ESPES | Céline | Adjoint Administratif | Mairie d'arrondissement |
| CHANVILLARD | Isabelle | Responsable de proximité | Education |
| PATRAO | Joël | Agent de Maîtrise | Vidéo surveillance |
| HAON | Thierry | Jardinier | Espaces verts |
| ZAIDI | Hayet | Auxiliaire de soins Principale 1ère classe | CCAS |
| FAURE | Pascal | Adjoint Technique Principal 1ère classe | Sports |
| BALLET | Yannick | Adjoint Technique Principal 2nd classe | ASVP |
| SULLIVAN | Pierre | ETAPS | Sports |
| DE LECA | Christine | Brigadier | Police |
| PRADELLE | Christophe | Gadagne | Musée |
| POMMIER | Alexandre | Animateur numérique | Culture |
| CAMPAGNA | Corinne | ASEP | Ecoles |
| CHAUVEL | Nathalie | Rédacteur Principal 1ère classe | Ecoles |
| BENSALAH | Bachir | Adjoint Technique Principal 2nd classe | ASVP |
| EZZINE | Mofida | Adjoint Technique 2nd classe | CCAS |
| DUMONT | Nicole | ATSEM | Ecoles |
| DARBON | Françoise | Education | Education |
| OUVRARD | Patricia | EJE Principale | Crèches |
| MICHAUD | Frédérique | Rédactrice | Permanente |
| MORATINOS GOMES | Pricillia | Jardinière | Espaces verts |
| GRANDO | M-France | Educateur Territorial Principal 1ère classe | Sports |
| RAYMOND | Isabelle | Police | Police |
| AUGEY | Carole | Adjoint Technique Principal 2nd classe | Sports |
| CALVO | Christophe | Technicien Principal 2nd classe | SIRH |
| GRETH | Nancy | Administrative Principal 2nd classe | Adjoint |
| STOCKER | Yves | Musicien | ONL |
| FANJAT | Marie-Pierre | Choriste | Opéra |
| GERIN | Patrick | Rédacteur Principal 1ère classe | DCI |
| FEZAY | Florence | CCAS | CCAS |
| LECORNU | Nelly | Rédacteur | DGRH Retraites |

ELECTIONS PROFESSIONNELLES 4; 5 ET 6 DÉCEMBRE 2018 VOTE ELECTRONIQUE

La Ville de Lyon a choisi le vote électronique pour les élections professionnelles.

Les modalités de vote seront les suivantes :

Chaque agent va recevoir chez lui 15 jours avant les élections, un courrier accompagné des listes des candidats, où seront mentionnés son identifiant et son mot de passe. Il faudra absolument garder ce courrier pour pouvoir voter les 4 ; 5 et 6 décembre.

L'identifiant et le mot de passe sont indispensables pour se connecter aux ordinateurs mis à leur disposition dans les centres de vote :

- Mairie annexe, Jaurès, Mairie du 8^{ème}, Mairie du 9^{ème} et Mairie du 5^{ème}.

Les agents seront amenés à voter 2 fois :

- une fois pour la CAP ou CCP pour les contractuels,
- une 2nde fois pour le CT (organisations des services, profils de postes...)

En cas de perte de l'identifiant et du mot de passe, une personne sera mise à disposition dans chaque centre de vote pour redonner les identifiants et mots de passe.

Les agents pourront également voter de leur poste de travail mais cela comporte un risque : si l'agent a oublié son identifiant, son mot de passe ou s'il rencontre un problème informatique il n'aura personne vers qui s'adresser...Il devra alors se rendre dans un centre de vote ...